

[Texte]

371, but I personally am in favour of going to the same room all the time and of being assured of that room. I do not like this business of having to look on the elevator board every time I am going somewhere to find out whether or not I am on the wrong side of the building. For that reason I strongly urge that we retain a committee room. If they can give us this one and assure us all the time that it is this one, that is all right. They did do that with room 371 and I suggest we continue the operation there.

The Chairman: Mr. Cobbe.

Mr. Cobbe: Mr. Chairman, I would like to suggest that the steering committee, if they are meeting today, find out the details and report back to the Committee and make a recommendation, if necessary. In the meantime we could get on with the business and discuss it later.

The Chairman: Thank you, Mr. Cobbe. I feel that it would be agreeable to the Committee to refer this matter to the steering committee, but let it be understood that I resent people interfering with the business of the Committee without any discussion or consultation with the Chair or with the steering committee. I think that is what is irritating the members of the Committee this morning.

An hon. Member: Agreed.

• 1000

The Chairman: Gentlemen, when we met last we had moved to Clause 22, and I direct your attention thereto. Shall Clause 22 carry?

Mr. Horner: No, Mr. Chairman.

The Chairman: Mr. Horner has an amendment, on line 26. Are there any amendments prior to line 26? The amendment is moved by Mr. Horner that:

After the words "due regard" add the following: to promote greater opportunities to the largest number of producers to acquire a standard of living comparable with other segments of society..."

An hon. Member: I do not see anything wrong with that.

The Chairman: Mr. Horner, I presume you would like to speak to your amendment.

Mr. Horner: Yes, just briefly, Mr. Chairman, if I might.

The Chairman: May I say that the motion will have the effect of deleting the last two lines and adding thereto the amendment moved by Mr. Horner. Mr. Horner is recognized.

Mr. Horner: Thank you, Mr. Chairman. Actually, Clause 22 is headed *Objects and Powers*, but in the left-hand column one will see "Objects". The clause itself does not refer to the powers of the council or the agency. It merely says:

22. The objects of an agency are to promote a strong, efficient and competitive production and marketing

[Interprétation]

ment j'aimerais que l'on siège toujours dans la même salle et qu'on nous assure que nous aurons la même salle. Je n'aime pas beaucoup avoir à regarder sur le tableau dans l'ascenseur chaque fois que nous siégeons pour m'assurer si je me trouve ou non dans la bonne aile. Je recommande donc fortement que nous réservions une salle pour notre comité. Si l'on peut nous donner celle-ci, qu'on nous garantisse qu'elle nous sera réservée en permanence. On nous avait promis la salle 371 et je suggère que nous continuions de siéger là-bas.

Le président: Monsieur Cobbe.

M. Cobbe: Monsieur le président, si le comité directeur siège aujourd'hui, j'aimerais proposer qu'il se mette au courant, fasse rapport au Comité et présente une recommandation, le cas échéant. Entre-temps, nous pouvons continuer avec l'ordre du jour et nous y reviendrons plus tard.

Le président: Merci, monsieur Cobbe. Je pense que les membres accepteront de référer la chose au comité directeur et j'aimerais dire clairement que je n'aime pas beaucoup que l'on intervienne dans l'activité du Comité sans en avoir discuté avec le président ou le comité directeur ou sans les avoir consultés au préalable. Je pense que c'est là un sujet d'irritation pour les membres ce matin.

Une voix: C'est vrai.

Le président: Messieurs, nous en étions à l'étude de l'article 22 à la dernière réunion. Nous passons donc à l'article 22, est-il adopté?

M. Horner: Non, monsieur le président.

Le président: Monsieur Horner a un amendement, il s'agit de la ligne 25. Avez-vous d'autres amendements avant cette ligne? Voici l'amendement proposé par M. Horner:

Après les mots «compte tenu», ajoutez «de la faculté pour le plus grand nombre possible de producteurs d'acquérir un niveau de vie comparable aux autres secteurs de la société...»

Une voix: Je ne vois rien de mal à cela.

Le président: Monsieur Horner, je suppose que vous voulez dire un mot sur votre amendement.

M. Horner: Oui, monsieur le président, un mot très bref si vous le permettez.

Le président: La motion a pour effet de supprimer les deux dernières lignes et d'ajouter ensuite l'amendement proposé par M. Horner. Monsieur Horner, vous avez la parole.

M. Horner: Merci, monsieur le président. En fait, le titre de l'article 22 est *Objets et Pouvoirs*. Dans la colonne de gauche on indique «Objets». L'article lui-même ne mentionne pas les pouvoirs du Conseil ou de l'agence. Il dit simplement:

22. Un office a pour objet de favoriser l'établissement d'une production et d'une industrie fortes, efficaces et